



# *Pays Plaine de Saône Vingeanne*

*(communautés de communes Val de Vingeanne, du Mirebellois, du Canton de Pontailleur-sur-Saône, Auxonne-Val de Saône)*

## **COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL D'ORIENTATION DE PAYS - Le lundi 06 Octobre 2008, Pontailleur-sur-Saône**

Etaient présents :

**Membres du COP:**

***Communauté de communes Auxonne-Val de Saône :***

Monsieur Jean-Paul VADOT et Madame Michèle BRULE

***Communauté de communes du Canton de Pontailleur-sur-Saône :***

Messieurs Joël ABBEY, Yves GOGNAT, Alain BRANCOURT

***Communauté de communes du Mirebellois :***

Madame Denise PIROUX, Messieurs Louis de BROISSIA et Laurent BOISSEROLLES

***Communauté de Communes du Val de Vingeanne :***

Messieurs Michel BORDERELLE, Nicolas URBANO, Christian CHARLOT et Jacky

FOUGEROUSSE

***Ville d'appui :***

Suppléantes : Mesdames Marie-Christine LOLLIOT et Véronique GILOT

***Conseil de Développement :***

Monsieur Jacques THOMAS

**Equipe Pays :** Madame Véronique GIRAUD et messieurs Samuel LAMY, Gilbert PROST, Cyril DORNIER.

Etaient excusés : Madame BRULEY, messieurs Raoul LANGLOIS, Jacques COMBEPINE, Antoine SANZ

---

Présidée par Monsieur ABBEY, Président du Conseil d'Orientation du Pays, l'ordre du jour de cette séance comportait les points suivants :

- ❖ **Vie associative, culturelle et sportive** (*Intervenant : Samuel LAMY*)
  - Mise en place de la démarche du schéma de développement culturel
  - Appel à projet associatif
  - Présentation de la réflexion pour la création du répertoire des associations 2010
  - Bilan du forum des associations
  
- ❖ **Tourisme** (*Intervenante : Véronique GIRAUD*)
  - Mis en place de la signalétique touristique et projet d'extension du schéma aux vélo-routes
  
- ❖ **Dossier de demande de financement**
  - Projet « pôle périscolaire » –communauté de communes du Val de Vingeanne
  - Projet « pôle multi-accueil petite enfance »- Communauté de communes du Canton Pontailleur-sur-Saône
  - Projet « structure multi-accueil petite enfance »- communauté de communes du Mirebellois
  - Demande de financement Validation des Acquis et de l'Expérience de Samuel LAMY, coordinateur Vie associative, sportive et culturelle du Pays

## ❖ Préparation des actions Pays 2009

- Reconduction des conventions communautés de communes/Pays
- Renouvellement des contrats des animateurs Pays
- Suivi de la création d'un post « animateur habitat »
- Programmation annuelle du contrat de Pays 2009 et plan de financement

## ❖ Divers

- Mise en place du conseil de développement

### 1. Vie associative, culturelle et sportive (cf. document COP)

Introduit par Samuel LAMY, cette intervention dresse le bilan des actions et ambitions liées à la thématique « Vie culturelle, sportive et associative ».

Points abordés (se reporter au document distribué au conseil d'orientation) :

#### ➤ Bilan du Forum des associations

Un bilan des festivités est présenté, de manière globale ces manifestations se sont bien déroulées sur l'ensemble du territoire malgré les aléas météorologiques. Le forum des associations de chaque canton se rapproche chaque année d'un rythme de croisière, et est un événement attendu. Les points forts de cette année se caractérisent par l'implication des associations dans la réalisation de ce forum 2008, où une forte mobilisation pour la mise en place et le rangement des sites, la bonne réactivité face aux imprévus, et la présence des animations qui ponctuaient ces après-midis.

Cependant, des points restent à améliorer : la communication ou le relais de l'information par les associations fut victime d'un manque d'investissement et d'engagement. Un deuxième point serait le manque de rigueur dans les retours des inscriptions soit par retard ou encore mal renseignées.

#### Remarques :

*L'organisation actuelle peut écarter certaines associations de cette manifestation. D'ordinaire non intéressées, l'organisation du Forum de la communauté de communes d'Auxonne-Val de Saône s'organise avec la collaboration de l'office des sports et de la culture. Les associations non rattachées à l'une de ces entités se disent non informées malgré les courriers et lettres aux associations régulièrement publiées. Un problème de communication externe et interne est donc constaté.*

#### ➤ Bilan conférence débat sur l'emploi associatif

Quelques déceptions... Malgré un contenu intéressant et adapté aux attentes des associations du territoire, peu de participation... 25 personnes ont fait le déplacement pour 480 invitations. Ce dispositif répond pourtant d'une attente explicite des associations, c'est également un moment privilégié pour rencontrer et échanger avec le monde associatif des quatre cantons. Quelles en sont les raisons ? désintéressement, manque d'engagement, problème de communication interne au sein des associations ?

#### ➤ Un schéma de développement culturel pour le Pays

Le schéma de développement culturel est une démarche permettant la réalisation d'un diagnostic instantané « t » d'un territoire et d'en déduire une stratégie de développement culturel adaptée, accompagnée d'un plan d'actions spécifiques pour gagner en cohérence, complémentarité, mutualisation de moyens et de mise en réseaux.

La mise en place de la réflexion et des attentes sera réalisée courant 2009 afin de concrétiser cette action l'année suivante. Le conseil de développement « Vie culturelle, sportive et associative » sera l'élément moteur de cette démarche et pilotera cette action.

Echéancier :

- Début 2009 : début de la réflexion au sein du Conseil de développement commission Vie culturelle sportive et associative.
- Fin 2009 : Définition d'un cahier des charges, validation au sein des instances Pays et recherche de devis.
- Début 2010 : choix d'un cabinet d'étude/ Dossier de demande de financement.

Remarques :

*Monsieur de BROISSIA souligne l'importance de développer une programmation culturelle à l'échelle des 4 cantons du Pays avec l'appui des communautés de communes et de la salle événementielle « Pays » à Auxonne. Il rappelle que le Conseil Général de la Côte d'Or est susceptible d'attribuer une enveloppe de 50 000€ pour accompagner les associations du territoire répondant de manifestations annuelles.*

*Il émerge de l'assemblée la proposition de créer un catalogue de programmation à l'échelle du Pays.*

*Il en résulte que cette démarche devance le schéma de développement culturel et implique un recensement des animations envisagées sur le territoire.*

➤ Réédition du répertoire des associations

Cette action a pour objectif d'améliorer la lisibilité et la promotion des associations du territoire. L'édition précédente recense 140 associations, l'objectif affiché pour le prochain répertoire est de franchir la barre des 200 structures.

Calendrier envisagé :

- Début 2009 : Définition du type d'informations à collecter et du choix de mise en forme.
- Mi 2009 : Début de la communication en vue de la collecte des informations et traitement des données
- Février 2010 : définition du cahier des charges et choix de l'imprimeur/ Dossier de demande de financement
- Août 2010 : impression et tirage du document en vue d'une distribution lors du forum des associations en Septembre
- Septembre 2010 : Répartition dans les Communautés de Communes pour la mise en œuvre d'une distribution aux habitants.

➤ Plan de Formation des bénévoles

Pour faire face aux besoins des associations, il est proposé de mettre en place un plan de formation à destination des bénévoles associatifs du Pays. Ces séances se déclinent sous formes de stages ou de journées.

Chronologie envisagée :

- 2009 : identification des besoins et création d'un plan pluri annuel avec le conseil de développement
- mi-2009 : recherche d'intervenants et dépôt de dossier de demande de financement auprès de l'Europe
- fin 2009-2010 : mise en place des stages ou journées de formations

➤ Appel à projets culturels et sportifs 2009

Dans le cadre du contrat de Pays, le Conseil Régional de Bourgogne renouvelle l'attribution d'une enveloppe de 20 000€ pour le soutien de projets culturels ou sportifs d'envergure et d'intérêt Pays.

### **Règles d'éligibilités des projets :**

- Le financement mobilisable doit être compris entre 1 500 € et 5 000 € et ne peut dépasser 50 % du budget global.
- Seront pris en compte les caractères suivants : projets intercommunaux et inter associatifs, les dispositifs à destinations de publics cibles et des handicaps, ainsi que le développement durable sont vivement conseillés.

### **Thématiques éligibles :**

- **Culture :** Manifestations nouvelles d'envergure et d'intérêt de Pays, de type résidence, festivals ou autre portant sur le spectacle vivant ou la diffusion culturelle faisant appel à des artistes professionnels. Priorité à la musique et aux manifestations valorisant le patrimoine touristique remarquable du Pays.
- **Sport :** Soutien aux projets sportifs nouveaux d'envergure, susceptibles de valoriser et véhiculer l'image du Pays: Actions de promotions du sport féminin, projets de créations d'équipes féminines, compétitions nouvelles d'envergure ayant lieu sur le Pays, projets d'équipes sportives en voie d'accession au haut niveau.

### **La date limite des dépôts de dossier est arrêtée au 30 Novembre 2008.**

#### **2. Tourisme : Signalétique touristique et extension du schéma de signalisation aux véloroutes (cf. carte COP)**

##### *Signalétique touristique du Pays*

Après étude du marché public mené par la communauté de communes de Pontailleur-sur-Saône, chef de file pour la thématique tourisme, la commande a été attribuée à l'entreprise GIROD.

Pour la réalisation des Relais Information Service, des visuels (ensemble de photos du territoire) ont été transmis au graphiste ; une proposition graphique sera soumise aux 4 Communautés de Communes pour avis avant validation du Bon à Tirer.

L'implantation de la signalétique se réalisera entre le mois de novembre et le printemps et viendra compléter le schéma directionnel mis en place par le Conseil Général de la Côte d'Or.

Il sera nécessaire de prévoir et de mettre en place une signalétique complémentaire qui se divisera en deux phases :

- phase 1 : site prioritaire et d'importance locale
- phase 2 : à destination des sites touristiques secondaires

Monsieur de BROISSIA propose d'alerter l'entreprise GIROD sur la possibilité d'un complément à la commande déjà en cours pour la signalisation du camp romain à Mirebeau.

##### *Signalétique des véloroutes :*

Aujourd'hui, le territoire du Pays est traversé par 3 axes :

- La voie bleue le long de la Saône
- La véloroute reliant Dijon à la Saône
- un itinéraire le long du Canal de la Marne à la Saône

En relation avec les communes de Seurre et Saint-Jean-de-Losne, l'objectif est d'apporter un complément signalétique sur le territoire afin d'améliorer l'information des usagers des véloroutes.

Cette signalisation, à vocation plus locale présentera les activités, commerces et services présents à proximités ou dans une commune (patrimoine local, ravitaillement, services spécifiques...).

Un cahier des charges pour la consultation de cabinets d'études a été rédigé et a été soumis aux partenaires techniques. Avec l'accord du Conseil Communautaire de la CC de Pontailler, chef de file, tourisme, un appel d'offres sera lancé afin de contractualiser avant la fin de l'année afin de pouvoir solliciter les financements du Conseil Général prévus dans l'enveloppe « ingénierie » allouée au Pays.

### 3. Présentation des dossiers de demandes de financements

- *Dossiers bâtiments périscolaires et accueil petite enfance*

Trois dossiers de demande de cofinancement dans le cadre du contrat de Pays ont été déposés.

Ces projets s'inscrivent dans la fiche action 11.3 du contrat : « Création de structure liées à l'enfance ». Les trois dossiers déposés (cités ci-dessous) ont bénéficié de l'approbation du Conseil d'Orientation du Pays à l'unanimité et seront présentés au prochain Comité Local d'Examen des Projets.

Projet n°15 : Pôle périscolaire « Maison Commard » à Fontaine-Française – communauté de communes du Val de Vingeanne (90 000 €).

Projet n°16 : Pôle multi accueil petite enfance à Pontailler-sur-Saône – communauté de communes du Canton de Pontailler-sur-Saône (90 000 €).

Projet n°17 : Structure multi accueil petite enfance à Mirebeau-sur-Bèze - communauté de communes du Mirebellois (10 000€).

- *Proposition d'accompagnement financier : VAE de Samuel LAMY (cf. document COP)*

Samuel LAMY, animateur Pays pour la thématique « Vie culturelle, sportive et associative », a entrepris une Validation des Acquis et de l'Expérience au sein de l'université de Bourgogne. Cette démarche lui permettra la reconnaissance de ces facultés acquises dans le monde professionnel, notamment à travers les missions menées pour le Pays Plaine de Saône Vingeanne.

Après validation du jury, il lui sera attribué le diplôme universitaire suivant :

Licence professionnelle Sciences Humaines et Sociales, mention : Intervention Sociale, spécialité : Agent de développement local.

Le coût de cette formation se compose comme suit :

Frais d'inscription à l'université de Bourgogne : 169.75€

Frais de formation : 1000€

Il a été proposé et approuvé la répartition suivante :

Les frais d'inscription universitaire sont à la charge personnelle de Monsieur LAMY (soit 169.75€).

Le coût de formation réparti entre les 4 communautés de communes de Pays Plaine de Saône Vingeanne, et répond d'une répartition au prorata de la population (RGPH 1999-Insee).

Répartition adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Orientation :

|                      | <b>CC. Auxonne<br/>Val de Saône</b> | <b>CC. du Mirebellois</b> | <b>CC. Canton de<br/>Pontailler-sur-<br/>Saône</b> | <b>CC. du Val de<br/>Vingeanne</b> |
|----------------------|-------------------------------------|---------------------------|--|------------------------------------|
| <b>Participation</b> | <b>427 €</b>                        | <b>250.79 €</b>           | <b>234.70 €</b>                                    | <b>87.21 €</b>                     |

Une convention devra être cosignée entre la communauté de communes d'Auxonne-Val de Saône Chef de file de la thématique et les trois autres communautés de communes pour l'attribution des participations respectives.

#### 4. Préparation des actions 2009

Le contrat de Pays est une émanation des ambitions du territoire et négociées avec les partenaires financiers pour une durée de 6 ans. Le Pays Plaine de Saône a la particularité de ne reposer que sur la fédération de 4 Communautés de Communes chacune étant chef de file d'une ou plusieurs thématiques notamment pour l'emploi des animateurs.

Ceci implique :

- Une convention pluriannuelle prenant terme au 31 décembre 2013 entre les communautés de communes pour la mise en place du contrat de Pays.
- La reconduction des contrats de l'équipe Pays : suite à cette décision, il est également proposé que les contrats des 3 postes actuellement pourvus soient reconduits sur cette même période.

Concernant le poste animateur habitat, le Conseil d'Orientation du Pays s'interroge sur la durée de sa première contractualisation. Après intervention de Monsieur Louis de BROISSIA – Président de la communauté de communes du Mirebellois - qui portera cet emploi pour le Pays, un premier contrat annuel sera proposé et renouvelé en 2010 de façon pluri annuel selon un premier bilan.

Ainsi, les décisions suivantes ont été approuvées par l'assemblée présente :

- Mis en place d'une convention pluriannuelle entre les communautés de communes du Pays,
- Proposition d'un contrat 2008/2013 aux animateurs Pays en fonction,
- Une première contractualisation annuelle pour le poste d'animateur habitat.

Les communautés de communes devront soumettre et faire approuver ces dispositifs aux conseils communautaires, autorisant le président de la communauté de communes de signer les prochaines conventions proposées dans le cadre du Pays.

*Programmation annuelle 2009 (document annexe : programmation 2009 - répartition ingénierie par communauté de communes)*

Afin de préparer les perspectives budgétaires 2009 et les projets à engager, il a été présenté aux membres du conseil d'orientation l'ensemble des ambitions liées au contrat de Pays. Après avoir commenté les tableaux recensant les actions et les répartitions budgétaires (*programmation prévisionnelle 2009, répartition par communauté de communes estimative*), l'ensemble du dispositif a été approuvé.

Concernant l'ingénierie nécessaire aux ambitions de Pays, Monsieur Louis de BROISSIA demande un tableau estimatif récapitulatif uniquement la répartition budgétaire totale de l'équipe Pays, et sa ventilation par communauté de communes (*cf. document en pièce jointe*).

## **5. Organisation des commissions thématiques du conseil de développement**

Le conseil de développement du Pays Plaine de Saône Vingeanne regroupe quatre commissions thématiques. Depuis plusieurs mois, par la mobilisation des « forces vives du territoire », nous dénombrons 80 inscrits sur les listes des groupes thématiques. Ainsi, chaque commission recense respectivement aujourd'hui :

Commission vie culturelle, sportive et associative : 20 inscrits

Commission tourisme : 28 inscrits

Commission économie : 25 inscrits

Commission cadre de vie : 14 inscrits

Majoritairement, les membres du conseil de développement sont des élus municipaux. Peu de personnes représentent la société civile. Il est souligné l'importance du conseil de développement dans la représentativité du territoire, la volonté étant de créer à travers les différentes commissions la constitution d'un noyau dur, investie dans la réflexion et les perspectives du territoire. Il est nécessaire de communiquer et de s'impliquer dans l'ouverture des commissions au public le plus large afin d'être le plus ouvert et le plus représentatif.

*Le Président du Conseil d'Orientation*  
**Joël ABBEY**

**PAYS PLAINE DE SAÔNE VINGEANNE**  
*Programmation 2009 prévisionnelle*  
*Répartition par communautés de communes estimative*

**Projets échelle Pays**

| Opérations   | Coût total de l'opération (€) | Taux de financement du contrat de pays | Coût résiduel après subvention du contrat de Pays (€) | Coût par habitant (€) | Coût CC Val de Vigneanne | Coût CC Mirebellois | Coût CC Pontailier | Coût CC Auxonne |
|--|-------------------------------|--|---|-----------------------|--------------------------|---------------------|--------------------|-----------------|
| <b>Axe animation</b>   |                               |  |   |                       |                          |                     |                    |                 |
| 15.1 Animation généraliste   | <b>60 100</b>                 | 80%                                    | 12 020  | 0,400                 | 1 052                    | 3 014               | 2 821              | 5 133           |
| 15.2 Animation tourisme  | <b>35 800</b>                 | 80%                                    | 7 160   | 0,238                 | 627                      | 1 796               | 1 680              | 3 057           |
| 15.3 Animation vie associative   | <b>41 200</b>                 | 80%                                    | 8 240   | 0,274                 | 721                      | 2 067               | 1 934              | 3 519           |
| 15.4 Animation Habitat   | <b>40 000</b>                 | 80%                                    | 8 000   | 0,266                 | 700                      | 2 006               | 1 878              | 3 416           |
| 15.5 Un guide de communication Pays  | <b>15 000</b>                 | 70%                                    | 4 500   | 0,150                 | 394                      | 1 129               | 1 056              | 1 922           |
| 15.5 Communication générale  | <b>30 000</b>                 | 70%                                    | 9 000   | 0,299                 | 788                      | 2 257               | 2 112              | 3 843           |
| <b>Total animation</b>   | <b>222 100</b>                |  | <b>48 920</b>   | <b>1,626</b>          | <b>4 281</b>             | <b>12 269</b>       | <b>11 481</b>      | <b>20 889</b>   |
| <b>Axe Economie</b>  |                               |  |   |                       |                          |                     |                    |                 |
| 1.1 Communication économique   | <b>5 000</b>                  | 70%                                    | 1 500   | 0,005                 | 13                       | 37                  | 35                 | 64              |
| <b>Total économie</b>  | <b>5 000</b>                  |  | <b>1 500</b>  | <b>0,005</b>          | <b>13</b>                | <b>37</b>           | <b>35</b>          | <b>64</b>       |
| <b>Axe Cadre de vie</b>  |                               |  |   |                       |                          |                     |                    |                 |
| 9.2 Sensibilisation patrimoine   | <b>20 000</b>                 | 70%                                    | 6 000   | 0,199                 | 525                      | 1 505               | 1 408              | 2 562           |
| 10.2 Actions mobilité  | <b>50 000</b>                 | 80%                                    | 10 000  | 0,332                 | 875                      | 2 508               | 2 347              | 4 270           |
| <b>Total cadre de vie</b>  | <b>70 000</b>                 |  | <b>16 000</b>   | <b>0,532</b>          | <b>1 400</b>             | <b>4 013</b>        | <b>3 755</b>       | <b>6 832</b>    |
| <b>Axe Vie associative</b>   |                               |  |   |                       |                          |                     |                    |                 |
| 12.3 Fête des associations   | <b>6 000</b>                  | 50%                                    | 3 000   | 0,100                 | 263                      | 752                 | 704                | 1 281           |
| 13.3 et 14.3 Enveloppe "soutien aux manifestations culturelles et sportives" | <b>40 000</b>                 | 50%                                    | 20 000  | 0,665                 | 1 750                    | 5 016               | 4 694              | 8 540           |
| <b>Total vie associative</b>   | <b>46 000</b>                 |  | <b>23 000</b>   | <b>0,765</b>          | <b>2 013</b>             | <b>5 768</b>        | <b>5 398</b>       | <b>9 821</b>    |
| <b>Total</b>   | <b>343 100</b>                |  | <b>89 420</b>   | <b>2,97</b>           | <b>7 707</b>             | <b>22 087</b>       | <b>20 670</b>      | <b>37 606</b>   |

## PAYS PLAINE DE SAÔNE VINGEANNE

Programmation 2009

Répartition par communautés de communes estimative

### Budget estimatif animation

| Opérations                     | Coût total de l'opération (€)  | Taux de financement du contrat de pays | Coût résiduel après subvention du contrat de Pays (€) | Coût par habitant (€) | Coût CC Val de Vingeanne | Coût CC Mirebellois | Coût CC Pontailier | Coût CC Auxonne |
|--------------------------------|--|--|---|-----------------------|--------------------------|---------------------|--------------------|-----------------|
| <b>Axe animation</b>           |  |  |   |                       |                          |                     |                    |                 |
| 15.1 Animation généraliste     | <b>60 100</b>  | 80%                                    | 12 020  | 0,400                 | 1 052                    | 3 014               | 2 821              | 5 133           |
| 15.2 Animation tourisme        | <b>35 800</b>  | 80%                                    | 7 160   | 0,238                 | 627                      | 1 796               | 1 680              | 3 057           |
| 15.3 Animation vie associative | <b>41 200</b>  | 80%                                    | 8 240   | 0,274                 | 721                      | 2 067               | 1 934              | 3 519           |
| 15.4 Animation Habitat         | <b>40 000</b>  | 80%                                    | 8 000   | 0,266                 | 700                      | 2 006               | 1 878              | 3 416           |
| Animateur économique           | Travail en lien avec l'animateur du COPIEVAL, référent des actions économie, emploi, formation sur le territoire |  |   |                       |                          |                     |                    |                 |
| <b>Total animation</b>         | <b>177 100</b>   |  | <b>35 420</b>   | <b>1,178</b>          | <b>3 100</b>             | <b>8 883</b>        | <b>8 313</b>       | <b>15 124</b>   |